AR Prefecture
016-211601836-20260428-24_2026-DE
Reçu le 30/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Charente
Commune de Lésignac-Durand

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2026

Membres en exercice : 11
Quorum : 6 (CGCT, art L. 2121-17)
Présents : 11

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à 19h00, le conseil municipal de la commune de LÉSIGNAC-DURAND, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence du maire, Monsieur Armand AGOSTINELLI.
Date de la convocation : 14 avril 2026.
Date de l'affichage en mairie : 14 avril 2026.

Etaient présents : Armand AGOSTINELLI, Valérie VILLELÉGIER, Julien THIBAUD, Brigitte BRANDY, Joël BEAULIEU, Justine MARZACK, Alexis MICHALLEK, Katharina VAN DER VELDEN, Vincent VAN DER VELDEN, François CHARLETOUX, Pascal DUTEIL.

Secrétaire de séance (CGCT, art. 2121-15) : Monsieur Alexis MICHALLEK

Délibération 24_2026 : taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose au conseil de reconduire à l'identique de l'année 2025 les taux d'imposition pour 2026 :

Taxes	Taux 2025	Taux 2026	Produits attendus
Taxe foncière sur la bâti (TFPB)	39,79	39,79	90045 €
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	79,33	79,33	21657 €
Taxe d'habitation (TH)	14,71	14,71	12606 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	24,93	24,93	7703 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les taux d'imposition ci-dessus pour l'année 2026 :

Participants au vote : 11	Abstention : 0	Pour : 11	Contre : 0

Le maire, Amand AGOSTINELLI

MAIRIE de LESIGNAC DURAND 16 (Charente)